

## IL N'Y A PAS QUE PAPA, MAMAN, ET LES ENFANTS

# « Nouveaux marre d'êt

**De plus en plus** de personnes vivent leurs relations conjugales et familiales en dehors du cadre classique. Elles se sentent rejetées par les discours normatifs de l'Église catholique.

**C**OUPLES non mariés, divorcés remariés, familles recomposées, couples homosexuels, procréations alternatives: les nouvelles manières de « faire famille » se sont multipliées ces dernières années. Et elles sont mieux acceptées par la société. Ainsi, il y a longtemps que les divorcés ne sont plus l'objet de stigmatisation. Et les couples homosexuels peuvent « exister » dans l'espace public sans trop de craintes, puisque de nouvelles lois reconnaissent le mariage homosexuel et autorisent l'adoption d'enfants par ces mêmes couples. C'est le cas en Belgique depuis 2003 pour le mariage et 2006 pour l'adoption. Pourtant, beaucoup ont l'impression que l'Église catholique continue de concevoir ses discours selon un seul modèle: « papa, maman et les enfants ». Nombre de familles concrètes ne correspondent plus à cette image idéale et se sentent donc exclues et rejetées par certaines déclarations.

### CONDAMNATIONS BIBLIQUES

Pour la hiérarchie catholique, impossible d'agir autrement. L'interdiction répétée de bénir l'union de divorcés est inévitable, car l'Église ne peut s'opposer à la volonté du Christ qui a dit: « *Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas!* ». Benoît XVI rappelait donc récemment qu'on « ne peut admettre les initiatives qui visent à bénir des unions illégitimes ».

Pour l'accès des divorcés remariés à la communion, le Vatican, a rappelé le code de droit canon à certains pasteurs un peu trop « compréhensifs »: « ceux qui persistent avec obstination dans un



Copyright: Jeffrow-Wikipedia

### MARIAGE HOMOSEXUEL.

Reconnu par la loi, ignoré par l'Église.

*péché grave et manifeste ne seront pas admis à la sainte communion ».*

Quant aux unions homosexuelles, la Genèse dit que « *Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa. Dieu les bénit et leur dit: soyez féconds, multipliez-vous* ». C'est l'alliance de l'homme et de la femme qui est l'image de Dieu, le mariage homosexuel est donc incompatible avec l'enseignement biblique.

### APPRÉCIATIONS LOCALES

Ces condamnations comportent deux aspects: un message de l'Église à destination de ses membres,

# couples » : re exclus

mais aussi un jugement vis-à-vis des évolutions sociales. C'est ainsi que les débats se font plus vifs quand un pays se prépare par exemple à reconnaître le mariage homosexuel.

Les conférences épiscopales se font alors plus ou moins virulentes pour rappeler les positions officielles.

Les évêques belges, avant la loi de 2003, s'étaient dits « profondément préoccupés » et remettaient clairement en cause l'idée du

mariage gay en déclarant qu'une telle union « est un détournement du sens des mots et, surtout, de la réalité qu'ils désignent ». Certains commentateurs avaient estimé que c'était le minimum qu'ils pouvaient faire vis-à-vis de Rome. Le clergé espagnol, lui, s'est très fortement mobilisé contre le mariage homosexuel, adopté en 2005. L'Église catholique portugaise est restée beaucoup plus en retrait par rapport au même débat en 2010, jugeant sans doute que les enjeux sociaux et économiques du moment avaient davantage d'importance. Cela n'a pas empêché Benoît XVI, lors de son voyage au Portugal, de rappeler que « l'avortement et le mariage homosexuel étaient parmi les défis les plus insidieux et les plus dangereux qui, aujourd'hui, s'opposent au bien commun ».

## SE CACHER À LA SACRISTIE

Sur le terrain, certains appliquent les consignes: pas question de bénir l'union de divorcés ou d'homosexuels dans leur église. D'autres sont plus souples. Les bénédictions de mariage de divorcés sont aujourd'hui fréquentes. Parfois au grand jour, parfois dans la sacristie... pour ménager respect des règles et accueil des personnes.

Pour les unions homosexuelles, cela reste plus rare. Le capucin Germain Dufour, prêtre ouvrier et ancien mandataire Ecolo, a provoqué un certain émoi quand il a béni, il y a un an, l'union de deux hommes dans l'église Saint-Servais à

**Les bénédictions de mariage de divorcés sont aujourd'hui fréquentes. Parfois au grand jour, parfois dans la sacristie...**

Liège. Le porte-parole des évêques de Belgique a alors déploré la confusion que cela pouvait entraîner en laissant penser qu'il y avait une forme de mariage religieux pour les homosexuels. Et Alphonse Borras, vicaire épiscopal, a rappelé que le père Dufour dépendait de son supérieur capucin... ce qui n'était guère pour plaire aux catholiques traditionnels de l'Osservatore Vaticano qui voyaient là

« une mascarade sacrilège qui bafoue les sacrements et la famille et demandaient instamment à Mgr Léonard de parler ».

## ET LA TENDRESSE, B...ON DIEU ?

Pour beaucoup de chrétiens, ces nouvelles formes de conjugalité sont d'abord un fait d'aujourd'hui. Ce sont surtout des personnes concrètes avec lesquelles il convient de nouer des liens fraternels. Les nouvelles procréations permettent de répondre à la souffrance et de vaincre la stérilité. Les homosexuels n'ont pas choisi de l'être et essaient de trouver un chemin d'épanouissement. Quant aux divorcés, ils s'engagent à croire encore à l'amour malgré un premier échec.

L'habitude de la hiérarchie catholique de rappeler des règles, en particulier sur les questions de conjugalité, passe de plus en plus mal. D'ailleurs, comme s'interrogeait l'abbé Cheza dans le dernier numéro de *L'appel*, « la spécificité chrétienne ne serait-elle pas plutôt de rendre présente, le plus souvent et le mieux possible, la tendresse de Dieu ? ».

Les affaires de prêtres pédophiles qui ont secoué l'Église catholique ces derniers temps la rendront peut-être plus humble et encline à préférer les paroles d'accueil et d'encouragement aux discours de condamnation. ■

José GÉRARD